



Les Conseils
Municipaux

Aménagement paysager
du terrain du City

30ème Anniversaire
du Jumelage

1922 : Il y a 100 ans

La Gazette

LUDES LE COQUET

#95

à parution irrégulière - Gazette numéro 95 - mars 2022
Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à cette gazette



Ludes Le Coquet - janvier 2022 - **Romain MALLE**



Gazette mise en page par
Pierre Jupin

Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 29 novembre 2021	p.02-03
Conseil du 09 décembre 2021	p.04
Conseil du 31 janvier 2022	p.05-06

GRAND ANGLE

Aménagement du City	p.07
---------------------	------

VIE ASSOCIATIVE

Le Comité de Jumelage	p.08
La Comité de Saint-Vincent	p.09
LM l'École	p.10
L'Harmonie de Ludes	p.11
L'ADMR	p.12
La Section Locale	p.13

ÉVÉNEMENTS

Correctif Run In Reims	p.14
Bourse Militaria	p.14
Illumination du Sapin	p.14
Lud'Attitude	p.14

HISTOIRE

1922, il y a 100 ans	p.15
----------------------	------

INFORMATIONS

Etat civil	p.16
Civisme	p.16

La Gazette
LUDES LE COQUET

29 novembre 2021

ABSENCES :

LE CONSEIL MUNICIPAL : M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO (pouvoir à MME Pascale DELABRUYÈRE)
M. Laurent CORBLIN - MME Laly BOUZALFANE

✓ **ACCEPTE** le changement de prise de fonction entre le délégué titulaire et le délégué suppléant auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims :

- Mme Claire GARDIEN est déclarée déléguée titulaire,
- Mme Pascale DELABRUYÈRE est déclarée déléguée suppléante.

✓ **FIXE**, à compter du 1er janvier 2022, les tarifs d'occupation des résidents et non-résidents de la salle des fêtes comme suit :

GRANDE SALLE	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Tarif Week-end	500€	1500€
Arrhes	150€	400€
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	280€	280€

PETITE SALLE	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Tarif Week-end	250€	600€
Arrhes	100€	150€
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	160€	160€

RÉUNION - CONFÉRENCE - SÉMINAIRE		
Tarif journée (du lundi au jeudi)	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Grande Salle (rendue nettoyée)	165€	315€
Petite Salle (rendue nettoyée)	105€	160€

RÉUNION FAMILIALE APRÈS OBSÈQUES	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Petite salle (rendue nettoyée)	0€	51€

✓ **ADHÈRE**, au service RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Marne.

✓ Les délibérations concernant l'installation du système de vidéoprotection et les demandes de subventions y afférentes sont reportées au conseil suivant du fait d'un manque de communication au préalable.

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① Un planning est établi afin d'assurer les permanences du contrôle du pass sanitaire pendant le marché de Noël 2021.
- ② Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) dont la commune a conventionné depuis janvier 2015 permet de fournir une aide administrative auprès des personnes en perte d'autonomie.
- ③ La rue de Chigny sera réouverte à la circulation à partir du 11 décembre prochain et ce jusqu'à la reprise des travaux soit le 03 janvier 2022 pendant une période de cinq semaines suivant la météo.
- ④ Les dimensions du plateau devront impérativement respecter la réglementation et devront être validées par la CIP Nord avant toute continuation de travaux de chaussée.
- ⑤ Les accotements de la rue Edmond Canard seront refaits ainsi que le croisement de la rue Saint Hubert et de la rue de Puisieulx.
- ⑥ Une réfection des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur est programmée sur 2022.
- ⑦ Un géomètre a été mandaté par le Grand Reims pour édifier un projet de division concernant le groupe scolaire et la mairie.
- ⑧ 17 hectares de bois sur le territoire de Ludes sont à vendre (mise aux enchères). Une estimation va être demandée à un agent ONF.
- ⑨ 13 exposants seront présents au marché de Noël de Ludes.
- ⑩ 65 rosiers offerts par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne du fait que la commune adhère à la Mission et que la section locale des vignerons participe à l'opération Villages et Coteaux propres ont été plantés près des murets en pierre, des totems et du panneau d'information « Les Sentiers de Ludes ».
- ⑪ Mme Claire GARDIEN, correspondant défense, a participé à une demi-journée informative dans le cadre de la journée nationale du réserviste à Mourmelon-le-Grand.
- ⑫ Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims attribue à la commune de Ludes, une subvention de 1 200.54 € pour la haie champêtre.
- ⑬ Les élèves de la maternelle vont participer à la plantation de la haie champêtre le jeudi 02 décembre avec M. Nelson OLIVEIRA. Chaque élève portera son prénom à un arbuste.
- ⑭ Un exercice de plan Particulier de mise en sûreté (PPMS) a eu lieu au groupe scolaire avec l'intervention d'un gendarme et de Mme Fanny SAYER. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un processus qui permet aux établissements scolaires de se préparer à une situation de risques majeurs (Intrusion...) et de la gérer lorsqu'elle survient pour en limiter les conséquences en attendant l'arrivée des secours extérieurs. Ce plan permet d'assurer la sécurité des élèves et du personnel présents.
- ⑮ Un spectacle pour enfants de la maternelle et des Petits Bouchons est prévu le 17 décembre prochain.
- ⑯ Un food-truck nommé « Only Food Factory » s'installe tous les vendredis à partir de 18h30 sur la place de la République et propose une variété de burgers à base de produits frais.
- ⑰ Un projet d'augmentation du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel) pour Mme Caroline RULLAND va être soumis au préalable pour avis auprès du Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne.
- ⑱ Un cadeau de départ en retraite sera offert par la commune à M. Pascal LEROY.

09 décembre 2021

ABSENCES :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

M. BÉRÈCHE Vincent (pouvoir à M. JOREZ Jean-Pierre)
MME Fanny SAYER - M. Laurent CORBLIN - MME Pascale DELABRUYÈRE
M. Charles RAJONA-ANDRIANASOLO - MME Laly BOUZALFANE

- ✓ **APPROUVE** l'état d'assiette additif des coupes de l'année 2022 proposé et organisé par l'ONF pour des affouagistes préalablement inscrits en mairie. Les affouages axés sur la sécurisation de certains chemins forestiers débuteront à partir du 1er mars 2022
- ✓ **DÉCIDE D'ATTRIBUER** à l'unanimité, après un vote à bulletin secret, le marché à la société CITÉOS pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune pour un montant de 92 480.67 € HT. soit 110 976.80 € TTC.
- ✓ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention au taux maximum de l'année 2022 auprès de :
 - L'État au titre de la DETR et du FIPD,
 - La Région Grand Est au titre du dispositif AIDE VIDÉOPROTECTION.
- ✓ **DÉCIDE D'OCTROYER** à un agent communal ayant pris sa retraite, un cadeau ou une gratification d'une valeur maximale de 1500 €.

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① Le coût de l'opération « Haie champêtre » (fournitures et main-d'œuvre) près du multisport s'élève à 1 836.55 € TTC. Après déduction de la subvention du PNR et de la récupération du FCTVA, il reste à charge pour la commune la somme de 488.94 € TTC.
- ② 3 nouveaux arbres vont être plantés au Printemps dans le but d'ombrager les tables de pique-nique.
- ③ 300 visiteurs au marché de Noël sont venus découvrir les 13 exposants. Il est probable que le marché de Noël 2023 se déroule seulement le dimanche.

Le maire, Bernard SAINTOT

31 janvier 2022

ABSENCES :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

MME DUMANGIN Fabienne (pouvoir à MME GARDIEN Claire)
M. QUENARDEL Michel - M. CORBLIN Laurent - MME BOUZALFANE Laly

- ✓ **DÉCIDE** d'autoriser, après un vote à bulletin secret, avant le vote du budget primitif 2022, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 soit un montant maximum de 144 847.00 € réparti de la manière suivante :
 - Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 10 000 €
 - Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 70 000 €
 - Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 64 847 €
- ✓ **ACCEPTÉ** le fonds de concours de la Communauté Urbaine du Grand Reims d'un montant de 21 000 € pour l'opération « Rénovation de la ventilation du chauffage, la climatisation et mise en conformité du système de sécurité de la salle socio-culturelle et **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours et soutien aux investissements communaux.
- ✓ **DÉCIDE D'OCTROYER** à l'unanimité au comité de jumelage de LUDES la somme de 7 000 € pour la célébration du 30ème anniversaire qui se déroulera dans notre commune le week-end du 13 mai 2022 avec le comité de jumelage de Sörngenloch.
- ✓ **DÉCIDE D'AUGMENTER** à l'adjoint administratif le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, d'Expertise et de l'Engagement Professionnel) après avoir obtenu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne.
- ✓ **AUTORISE** après un vote à bulletin secret, (M. Bernard SAINTOT, partie intéressée s'est retiré du vote) Monsieur le Maire à signer la concession d'occupation temporaire pour pose de chaises de tir avec l'association de chasse communale en forêt de Ludes / Ville en Selve.

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① M. Pascal LEROY est déclaré en retraite depuis le 11 janvier 2022.
- ② Le repas des aînés initialement prévu le 21 avril 2022 est reporté au 05 mai 2022 à 12h à la salle des fêtes (sous réserve des mesures sanitaires imposées par l'Etat).
- ③ La rue de Chigny sera réouverte à la circulation à partir du 05 février prochain.
Il restera le marquage au sol à réaliser.
- ④ Travaux de voirie mandatés par le Grand Reims à l'entreprise Gorez :
 - Une reprise de la rive de chaussée côté vignoble ainsi qu'un nettoyage des noues de la rue Edmond Canard sont en cours. Les accotements seront remblayés par de la terre.
 - Une reprise des enrobés de surface a été effectuée au niveau de l'accès de la rue Saint Hubert depuis la rue de Puisieulx.

- ⑤ Les travaux de réfection par le Grand Reims des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur devraient débuter courant mai 2022.
- ⑥ Projet d'acheter un camion benne.
- ⑦ La municipalité a fait état à la gendarmerie de Taissy du bruit des tirs occasionnés par le GIGN. La gendarmerie se propose de contacter celui-ci pour cette nuisance sonore.
- ⑧ Présentation par Mme Claire GARDIEN du projet city qui se compose :
 - d'une table de ping-pong en béton de couleur verte qui sera placée au centre de la zone de pique-nique d'un montant de 1599.97 € TTC hors option,
 - de 4 arbres à planter à côté de chaque table pour apporter de l'ombre (1 tilleul, 1 merisier, 1 sophora et 1 acacia) d'un montant de 968.50 € TTC. La prestation plantation s'élève à 600 € TTC.
- ⑨ Demande de devis pour prestation désherbage du cimetière auprès de l'association Reims Espoir.
- ⑩ Parution d'une nouvelle gazette début mars.
- ⑪ Une réunion pour la distribution des coupons d'affouage est fixée le samedi 06 février à 8h30 en mairie.
- ⑫ Deux parcelles communales en lisière de forêt ont été présélectionnées pour y positionner des nichoirs à muscardins par le Parc Naturel de la Montagne de Reims.
- ⑬ Deux parcelles de bois au lieudit « Les Brulys » d'une surface d'environ 17 hectares sont en cours de cession avec une société forestière du Jura.
- ⑭ Compte rendu par Mme Fanny SAYER d'une réunion en visioconférence organisée par le Grand Reims concernant l'étude des besoins d'accueil et l'évolution de la carte scolaire.
- ⑮ Démission de Mme Fanny SAYER du conseil municipal.

Le maire, Bernard SAINTOT





Aménagement paysager du terrain du City

Une haie champêtre a vu le jour le long du terrain du City, grâce au soutien du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. Au-delà de l'aspect esthétique et brise-vent, cette haie de 53 arbustes sur 75 mètres de long a pour objectif de favoriser l'installation de petits mammifères, d'insectes et de pourvoir à la nourriture des oiseaux.

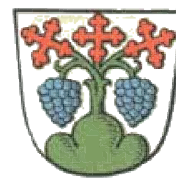
Le 2 décembre dernier, avec l'aide de M. Nelson Oliveira, spécialiste des espaces verts, les enfants des écoles de Ludes ont pu planter et identifier leur propre arbuste, afin de les éveiller à la protection de la nature. Cette amélioration se poursuit cet hiver avec la plantation de 4 grands arbres, un tilleul, un merisier, un acacia et un sophora, près des tables de pique-nique.

Ces derniers apporteront de l'ombrage et une belle floraison tout au long de l'année. Viendra prochainement la pose d'une table de ping-pong, au centre de l'espace enherbé.

Nous espérons vous voir venir nombreux sur ce nouvel espace vert familial et convivial !



Le Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage Ludes/Sörrenloch
fêtera son trentième anniversaire

les 14 et 15 mai 2022

Un programme convivial est d'ores et déjà établi.

Le samedi 14 mai :

le groupe franco-allemand se rendra à Epernay pour la visite des caves Mercier et ensuite la visite commentée bilingue de l'Avenue de Champagne.

Le déjeuner aura lieu dans un restaurant du centre-ville.

La soirée dans la salle des fêtes sera animée par un orchestre.

Le dimanche 15 mai à 10h30:

nous vous invitons à assister à la salle des fêtes à un concert gratuit donné en commun par les deux formations musicales de Ludes et de Sörrenloch.

Nos activités sont ouvertes à toutes et à tous, nous serions heureux de pouvoir vous accueillir. Moyennant une modeste participation vous passerez un week-end agréable et convivial au sein d'un groupe d'amis.

Le président,
Régis QUATRESOLS



Le Comité de Saint Vincent

Le Comité de Saint-Vincent n'a pas pu organiser sa traditionnelle soirée festive, tout comme l'an dernier, pour des raisons sanitaires.

Toutefois, la messe a pu être célébrée en l'Église Saint Jean-Baptiste de Ludes le 22 janvier avec un public relativement réduit. Une messe qui s'est déroulée dans la bonne humeur grâce au père Thibaut du Rusquec et qui s'est conclue par le partage de la brioche et du mimosa.

A cette occasion, les diplômes de taille de la Corporation de la Champagne ont été remis à :

- M. Aurélien CALABRESE
- M. Valentin JOREZ, avec la mention Très Bien
- Mme Laetitia DELABRUYÈRE, avec la mention Très Bien
- M. Pierre JUPIN, avec la mention Très Bien
- M. Thomas LOMONACO, avec la mention Très Bien
- M. Steven MOREAU

Cantique à Saint Vincent

*Règle le temps pour qu'il soit favorable
Nous t'offrirons notre vin le meilleur
Les mets sacrés sur la très Sainte Table
Le changement en le Sang du Sauveur*



LM L'École

L'association LM L'École organise une randonnée qui aura lieu le :
DIMANCHE 03 AVRIL 2022.

Le départ et retour de cette randonnée sont prévus au gymnase de Mailly-Champagne **entre 9h et midi**. Deux parcours seront proposés l'un de **4.5 km** et l'autre de **9 km**. Cette randonnée sera sous forme de course d'orientation et de découverte de notre beau village viticole. Elle peut se faire en couple, entre amis et en famille. Les parcours sont adaptés aux petits comme aux grands.

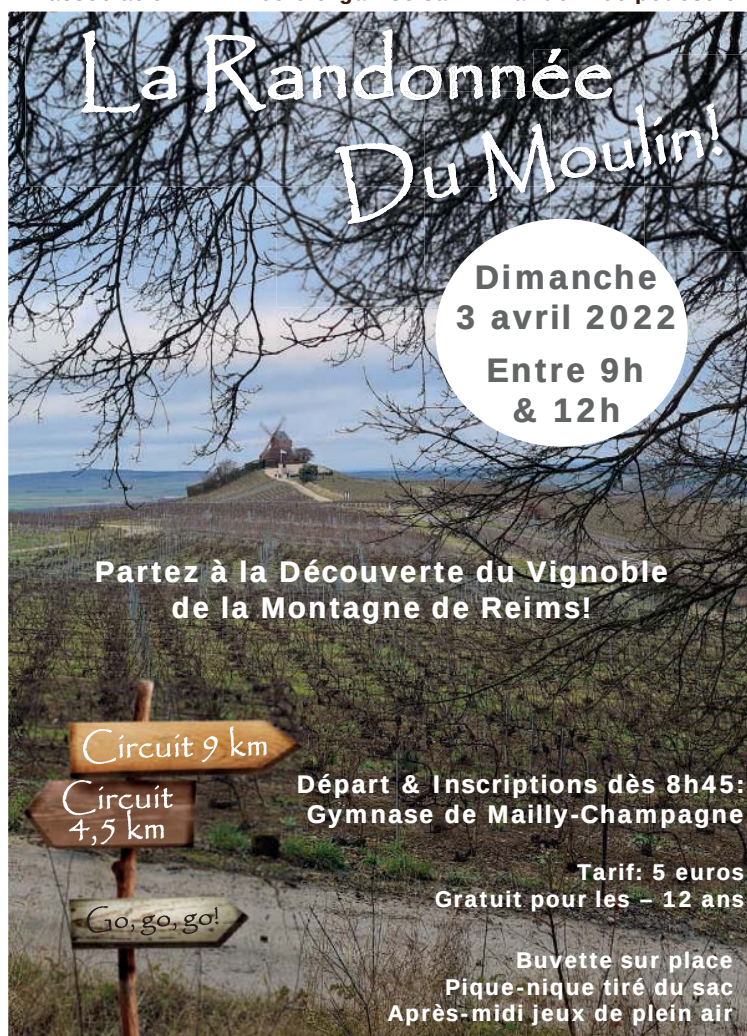
- Des jeux seront mis à disposition des enfants après la randonnée.
- Des stands de ravitaillement seront prévus afin de vous donner des forces pendant l'effort.

Nous espérons que le soleil sera au rendez-vous afin de partager tous ensemble un moment convivial, sportif et de découverte.

Inscriptions : SUR PLACE

5€ par adulte
Gratuit pour les moins
de 12 ans

L'association LM L'Ecole organise sa 1^{ère} randonnée pédestre



La Randonnée Du Moulin!

**Dimanche
3 avril 2022**
**Entre 9h
& 12h**

**Partez à la Découverte du Vignoble
de la Montagne de Reims!**

Circuit 9 km
Circuit 4,5 km
Go, go, go!

**Départ & Inscriptions dès 8h45:
Gymnase de Mailly-Champagne**

Tarif: 5 euros
Gratuit pour les - 12 ans

Buvette sur place
Pique-nique tiré du sac
Après-midi jeux de plein air

L'équipe
LM L'ÉCOLE

L'Harmonie de Ludes

Malgré tous les problèmes dus à la pandémie que nous avons vécue, l'Harmonie de Ludes a été présente à toutes les occasions.

Que ce soit à la messe de Saint Vincent le 22 Janvier, la Fête de la Musique le 21 Juin, le passage de Run In Reims le 10 Octobre, ou l'éclairage du Sapin de Noël le 3 décembre, ainsi que toutes les cérémonies (8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre), les musiciens de l'Harmonie ont participé à l'animation du village.

En 2022, Nous pourrons organiser notre Concert de Printemps. Celui-ci sera donné le Dimanche 3 Avril et rehaussé par la société de Musique de Saint Germain La Ville ; « Les Enfants de la Marne ».

Plus de 30 musiciens vous feront partager un grand moment de musique. L'Harmonie de Ludes participera au 30ème anniversaire du Jumelage avec Sörngenloch le 14 Mai.

Elle animera la cérémonie d'inauguration de la Maison des Parents pour l'association « Roseau » le 10 Juin, avant de préparer la Fête de la Musique 2022.

Si vous êtes musiciens, que vous aimez les Musiques de Film, le Jazz, la variété française ou internationale, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le vendredi soir lors de nos répétitions.

Le président,
Franck VILMART



L'association ADMR

L'association ADMR locale s'adresse à tous et intervient auprès des habitants de Ludes et dans 11 communes environnantes.

Pour rappel, ses missions sont les suivantes :

- **Maintien à domicile** : aide à la toilette, livraison de repas, préparation et aide aux repas, téléassistance.
- **Aide à la mobilité** : accompagnement aux courses, rendez-vous médicaux, accompagnement en véhicule spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.
- **Aide aux familles en difficultés**
- **Garde d'enfants**
- **Entretiens de locaux professionnels**



Informations / Contact

L'association est basée à Verzenay
au 8 rue Arnauld Quenardel

03 26 47 19 52

Email : admr.lu@ludes.fede51.admr.org

Présidente : Roselyne BAUDOT

Vice-Présidente : Christiane HATTE

Vice-Président : Didier JOURNET

Trésorière : Catherine FREYERMUTH

Secrétaire de direction : Nathalie COUSINARD

Sur la commune de Ludes, David STYKA
est le nouveau Responsable Village.

N'hésitez pas à le contacter
en cas de besoin :

Portable : 06.22.76.00.51



La Section Locale

La section locale de Ludes vous annonce qu'il va y avoir du changement.

Vous allez recevoir dans les prochains jours le courrier annuel concernant la lutte contre les vers de la grappe du vignoble de Ludes.

Cette année nous avons décidé de cesser la pose de **RAKS**, au profit d'un nouveau système appelé **PUFFERS**

Il s'agit de boîtiers diffuseurs fonctionnant seulement la nuit, aux heures de vol du papillon. Nous y avons trouvé de nombreux avantages par rapport à la méthode RAKS :

- Méthode de pose plus rapide et impliquant moins de personnels.
- Génère moins de déchets
- La diffusion se faisant la nuit, cela n'expose pas le personnel.



Qu'est-ce que la méthode PUFFER ?

Les PUFFERS sont des diffuseurs automatiques, dans des boîtiers fixés sur les piquets des parcelles (2,5 par Ha).

Ils diffusent seulement la nuit, aux heures de vol des papillons responsables des vers de la grappe.

Ils sont installés selon un plan précis établi par le fournisseur en fonction de la cartographie du vignoble.

Il sera donc normal si certaines de vos parcelles n'ont pas de diffuseurs.

(Rayonnement plus important que les diffuseurs RAKS).

Comme chaque année nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre adhésion ou non à la confusion collective de notre vignoble

Pour information, la confusion sexuelle est obligatoire dans le cadre des certifications HVE ou VDC lorsque la commune organise une opération collective.



Correctif Run in Reims

Un Ludéen nous a échappé lors de la publication des résultats du Run'in Reims sur la précédente Gazette. **Félicitations à M. Benjamin De Carlo !**

MARATHON			
TEMPS RÉEL		CLASSEMENT RÉEL	
03h11'03"		31	/ 593
CLASSEMENTS			
PAR GENRE	FEMME	PAR CATÉGORIE	SENIORS HOMMES
30	/ 500	13	/ 135



Illumination du Sapin

Le 3 décembre dernier, la place de la République a changé ses habits de lumière à l'occasion des fêtes de fin d'année avec six candélabres en forme de volute, de nouvelles guirlandes pour le sapin central, un grand lustre à l'intérieur du kiosque et deux petits sapins lumineux. Nous espérons que cette nouvelle esthétique plus cohérente aura égayé vos fêtes !



Bourse Militaria

Le 14 novembre, la Bourse Militaria, organisée par la Société de Tir de Ludes, a ouvert ses portes à la salle des fêtes de Ludes. Les amateurs d'équipement militaire étaient bien présents malgré les restrictions sanitaires.



Lud'Attitude

Malgré une météo des plus défavorable, vous avez été nombreux à participer à la prestation du cracheur de feu et au feu d'artifice qui clôtura la soirée du 3 décembre. Un grand merci à Lud'attitude pour cette spectaculaire organisation.

1922, Il y a 100 ans

Naissances

5 mars 1922	QUATRESOLS Emile Louis Arthur
7 mars 1922	DELOCHE Maurice Pol
9 mars 1922	MEUNIER Raymond Joseph Eugène
10 mars 1922	BEUZART Yvonne Jeanne
15 mars 1922	CHARLIER Lucette Jacqueline
7 avril 1922	BOUCHOTTE Léon Raoul
13 avril 1922	LASSALLE Myrtille Lucienne Angèle
5 mai 1922	NOIR Josette Eugénie Stéphanie
28 juin 1922	DAMIEN Huguette Julienne
6 juillet 1922	QUATRESOLS Edmond Léon
15 juillet 1922	BOUCHARD Roger Gilbert
18 août 1922	MUSSET Madeleine Marie
23 août 1922	BOUCHARD Marie Louise Augustine
23 août 1922	LEGRAND Gaston Armand
16 septembre 1922	STOESSEL Gaston Louis Henri
4 décembre 1922	LINARD Germain

Mariage

14 janvier 1922	QUATRESOLS Emile Léon x CORNEVIN Jeanne Eugénie
3 juin 1922	BERTAUX Paul François x FORBOTEUX Cécile Marguerite
15 juillet 1922	BOUCHARD Auguste Jean x VILCHENON Anne
11 septembre 1922	SOHET Gaston Louis Valentin x DEIBENER Germaine Alexandrine
25 novembre 1922	NIBBIO Jean Baptiste x GERARD Marie Sophie Julie

Décès

29 janvier 1922	POTAUFU Germaine Fernande Pauline, 19 ans
31 janvier 1922	BRACHET Laure Marguerite, 41 ans
2 février 1922	GRAND Pauline Adolphine, 59 ans
7 février 1922	CHANDELLOT Jean Maxime, 78 ans
28 février 1922	STIMAFET Désirée, 79 ans
2 mars 1922	BARROIS Maria Ismérie, 63 ans
6 mars 1922	LEBLOND Albert Paul, 31 ans
23 avril 1922	CHANDELLOT Charles Théodore Eugène, 49 ans
2 mai 1922	DUFAULT Louis Rose Gustave, 82 ans
5 août 1922	MALET Eugène Auguste Alexandre, 57 ans
2 septembre 1922	LHERMINE Louis François, 89 ans
1 octobre 1922	PECHEUX Jean Louis Augustin, 72 ans
12 octobre 1922	QUATRESOLS Edmond Léon, 3 mois

Octobre 1922

La Croix de Guerre sera remise à la commune de Ludes le 29 octobre 1922 par le Ministre de la Guerre. Le Maire Edmond Canard sera accompagné par une jeune fille du village, Mlle Reine Thoumy.

Le conseil décide à l'unanimité, la construction de la salle des fêtes (rue du Préau).

Le monument aux morts, sculpture de Luigi BETTI, a été érigé en 1922.

Etat Civil

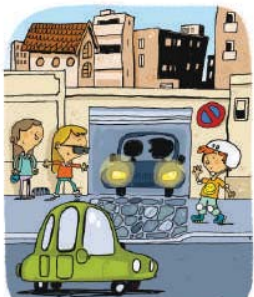
Eliane PERTHOIS le 29 novembre 2021
 Isabelle QUENARDEL le 26 décembre 2021
 Serge FRESNE le 09 janvier 2022
 Colette MENU le 31 janvier 2022
 Slimane BOUZALFANE le 03 février 2022
 Françoise LECOMPÈRE Le 01 mars 2022



Civisme

Être piéton, ça s'apprend !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Marche toujours sur le trottoir

Attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers, qui vont plus vite que toi. Lorsque tu passes devant une sortie de garage ou de parking, vérifie qu'une voiture n'en sort pas !



Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir

En marchant à gauche de la chaussée, tu peux voir les véhicules arriver en face de toi. Place-toi sur le côté à leur passage.



Traverse sur les passages pour piétons

Traverse sans courir et sur les bandes blanches. Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules qui circulent.



Regarde de chaque côté avant de traverser

Méfie-toi des véhicules cachés : une voiture peut surgir derrière un camion. Ouvre bien les yeux, car certains véhicules, comme les vélos, les voitures électriques ou les tramways, ne font presque pas de bruit.



Attends que le feu pour piétons soit vert

Vérifie aussi qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser. À un carrefour, regarde aussi derrière toi !



Attends que le bus soit parti pour traverser

À la descente du bus, attends qu'il soit parti pour bien voir les véhicules qui circulent, et pour que les conducteurs te voient aussi.



Écoute ce qui se passe autour de toi

Sois attentif aux bruits, notamment quand tu traverses la rue. N'écoute de la musique avec ton casque que dans le bus ou une fois rentré chez toi !



Reste visible quand il fait sombre

Quand il y a moins de lumière, les conducteurs voient moins bien. Colle des bandes rétro réfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.



Sors toujours de voiture du côté du trottoir

En sortant de ce côté, tu évites les véhicules qui circulent sur la chaussée (voiture, camion, moto, vélo...).



Circule prudemment à trottinette ou à rollers

À trottinette ou à rollers, circule doucement et fais attention aux personnes autour de toi. Lorsque tu traverses la rue, descends de ta trottinette. Pense aussi à porter un casque, des genouillères et des coudières.

La Gazette

LUDES LE COQUET

AGENDA



22 MARS

Don du sang
de 16h à 19h30
à la salle des fêtes



3 AVRIL

Concert de printemps
des harmonies de Ludes
et de Saint Germain la Ville
à 16 h à la salle des fêtes



5 MAI

Repas des aînés
à 12h à la salle des fêtes



8 MAI

Cérémonie commémorative
Dépôt de gerbe au monument
aux morts à 10h30



14-15 MAI

Trentième anniversaire
du jumelage
Ludes/Sörgenloch

Concert de l'Harmonie de
LUDES et de SÖRGENLOCH
le 15 mai à 10h30
à la salle des fêtes
ENTRÉE GRATUITE



20 MAI

Fleurissement
de Printemps
rendez-vous à 14h
devant la marie

Secrétariat de Mairie

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30
Tél : 03 26 61 12 50
ludeslecoquet@wanadoo.fr

Horaire déchetterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi
et samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Tél : 03 26 02 90 90



Scannez le QR code
pour accéder aux gazettes
en ligne

Visitez le site internet de la commune
pour suivre l'actualité de votre village
et retrouvez les gazettes.

www.ludes51.fr